

COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

Sous réserves des modifications pouvant être apportées lors de son vote au prochain Conseil Municipal

L'intégralité de la séance est disponible au format audio en Mairie 

Nombre de conseillers en exercice :	29	L'an deux mille dix-sept, le mardi trente et un janvier à vingt heure trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Maire.
Nombre de conseillers présents :	24	
Nombre de pouvoirs enregistrés :	03	
Nombre de conseillers votants :	27	

Étaient présents (24) :

M. Frédéric BONNICHON – Mme Danielle FAURE-IMBERT - M. Lionel CHAUVIN - Mme Marie CACERES – M. Serge BRIOT - Mme Nathalie ABELARD - M. Louis LEVADOUX - Mme Emanuelle MECKLER - M. Gilles DOLAT – M. Dominique RAVEL - Mme Chantal CRETIN - Mme Sylvie BORDAGE - M. Pierre FASSONE – Mme Arminda FARTARIA - Mme Brigitte GUILLOT - Mme Catherine MAUPIED - M. Jean-François MESSEANT - Mme Marie-Christine PIRES - Mme Nathalie RENOU - M. Thierry VIDAL – M. François CHEVILLE - Mme Anne MIGNOT - M. Guy VEILLET – M. Cédric CHAMPION.

Absents représentés et pouvoirs (3) :

M. Jacques CREGUT à Mme Catherine MAUPIED
M. Ramon GARCIA à M. Frédéric BONNICHON
Mme Marie ROUVIER-AMBLARD à Mme. Marie-Christine PIRES

Absents excusés (2) :

M. Franck POMMIER
Mme Mathilde MORGE-CHANUDET

Mme Anne MIGNOT est nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30. Il demande si le compte-rendu de la séance du 20 décembre 2016 appelle des remarques particulières de la part de l'assemblée. Aucune remarque n'étant formulée, **le compte rendu du 20 décembre 2016 est ainsi adopté à l'unanimité.**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. RETOUR SUR LES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DU 14 DÉCEMBRE 2016 AU 24 JANVIER 2017

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Par délibération du 12 avril 2014, modifiée le 12 février 2016, le Conseil Municipal a délégué une partie de ses attributions au Maire. Le tableau ci-dessous récapitule les décisions prises en vertu de l'article 2122-22 du CGCT, pour celles d'un montant supérieur à 4 000 € HT, soit 4 800 € TTC.

N° d'alinéa	N° de décision	TIERS	OBJET	MONTANT
26	17 001	Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne	Demande de subventions au titre de l'appel à projet « Vitrines intérieures » pour 2017	Inconnu à ce jour

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations confiées

Préambule : pour permettre un démarrage budgétaire au plus tôt dans l'année, le vote des budgets primitifs 2017 a lieu avant le vote des comptes administratifs 2016. Les budgets primitifs ont donc été construits sur la base d'atterrissages du « réalisé » 2016 effectués par les services courant janvier. L'approbation des comptes administratifs aura donc lieu courant mars, et sera accompagnée des affectations de résultats correspondantes qui devraient permettre de dégager des crédits complémentaires.

Vous trouverez ci-après une présentation des budgets 2017, avec comme correspondance avec l'ordre du jour :

2. PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2017 « COMMUNE »
3. PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2017 « EAU POTABLE »
4. PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2017 « ASSAINISSEMENT »
5. PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2017 « SOURCES »
6. PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2017 « THÉÂTRE »

François CHEVILLE indique que les budgets présentés ont été bâtis avec sérieux mais qu'il s'abstiendra, ces derniers étant le fruit du travail de la majorité municipale, il ne peut s'associer à leur réalisation et à leur processus de construction.

Anne MIGNOT indique que pour sa part elle vote « pour » les budgets.

LES BUDGETS 2017 SONT AINSI ADOPTÉS À LA MAJORITÉ,

**AVEC 25 VOIX POUR,
ET 2 ABSTENTIONS (F. CHEVILLE ET G. VEILLET)**

Conseil Municipal du 31 JANVIER 2017

PRESENTATION DU BUDGET 2017

INTRODUCTION :

Le débat d'orientation budgétaire présenté le 20 décembre dernier a rappelé le contexte national et châtelluyonnais dans lequel le budget 2017 a dû être préparé.

Les orientations budgétaires pour 2017 s'inscrivent dans un contexte de contraintes accrues sur les ressources, sous l'effet de la poursuite du double mouvement de baisse des dotations et de hausse de la péréquation. Malgré une perte de recettes cumulées de plus d'1,5 million d'euros depuis 2012, notre ambition repose sur une stratégie financière constante. Celle-ci implique, en fonctionnement, une exigence de sérieux, avec la stabilité de la fiscalité directe locale et la réduction des dépenses de fonctionnement, visant à consolider notre autofinancement.

Concernant les taux d'imposition de la commune, ils resteront cependant inchangés, donc identiques à ceux votés depuis 2009, des choix stratégiques ayant été fait pour ne pas augmenter la fiscalité municipale.

Compte tenu de l'incertitude actuelle concernant l'évolution de la dotation forfaitaire aux communes, le présent budget est établi sur des bases prudentes.

Pour notre territoire, le regroupement des 3 EPCI devenu Riom Limagne et Volcans R.L.V. laisse entrevoir une nouvelle entité dont les incidences budgétaires sont difficiles à anticiper.

- **CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT**, il est à souligner l'effort fait pour contenir les dépenses sur de nombreux postes tout en essayant de conserver une qualité du service rendu aux citoyens de la commune.

L'essentiel des **manifestations seront maintenues**, dans les domaines de la culture, du sport, de l'environnement :

- La saison culturelle au Théâtre
- Antiqua
- Le festival Jazz aux Sources
- Les marchés nocturnes et la foire d'automne
- Le Tour d'Auvergne
- Le forum des associations
- Le trail Roc du Diable
- La semaine de lecture Balade au Pays des Livres
- Le week-end du jeu
- Les Nuits étoilées d'Auvergne

De nouveaux événements se dérouleront également en 2017 à Châtel-Guyon :

- ⇒ L'Assemblée Générale Nationale de l'association France Québec
- ⇒ Un triathlon
- ⇒ Des Récres du Parc revisités
- ⇒ Le Championnat de France de cyclisme de la gendarmerie

Notons également le maintien des services comme les Temps d'Activités Périscolaires, ambitieux et gratuits pour les familles, le service de la navette pour les curistes, et plus globalement un niveau de service municipal inchangé, apprécié de tous.

- **S'AGISSANT DE L'INVESTISSEMENT**,

Nous retrouvons un niveau identique à celui « d'avant-théâtre », avoisinant le million d'euros. Ce sont donc 400 K€ de travaux en régie, c'est-à-dire conduits et réalisés par nos services, et 500 K€ de travaux dits « extérieurs » qui seront assurés par des entreprises, soit 900 K€ d'investissements sur le budget communal.

Il faut ajouter les travaux prévus sur les budgets Eau et Assainissement, réalisés conjointement avec ceux prévus sur le budget communal pour la partie « réfection de voirie », en l'espèce la rue Sainte-Anne pour 2017. En effet, ce sont 500 K€ sur l'eau et 500 K€ sur l'assainissement qui seront dégagés en complément des 900 K€ du budget communal, soit un volume total de 1 900 K€ d'investissements pour 2017.

Concernant les organismes extérieurs, il faut noter la flambée de nos cotisations annuelles qui affaiblissent notre excédent brut d'exploitation :

- Le SDIS qui a augmenté de 60 K€ depuis 5 ans, passant de 140 K€ en 2012 à 200 K€ en 2017 soit une hausse de 43 %.
- Le SIAD qui devrait demander une nouvelle cotisation exceptionnelle aux Communes et à l'EPCI pour faire face à ses déficits.
- Le SBA qui va faire porter de nouvelles charges sur la commune.

1. LE BUDGET COMMUNAL

1.1 LE FONCTIONNEMENT

COMMUNE	2015	BP 2016	CA 2016 prévu	BP 2017
Attenuation de charges	145	120	82	120
Produits de services	401	508	450	450
Impôts et taxes	4299	4296	4495	4509
<i>dont Produits impôts directs courants</i>	2835	2863	2822	2836
Dotations et subventions	2056	1931	2052	1780
<i>DGF</i>	1593	1482	1571	1367
Autres produits	45	41	47	48
TOTAL DES RECETTES GESTION COURANTE	6946	6896	7126	6907
RAP			17	0
Travaux en régie	272	350	450	400
Vente de terrains puis produits exceptionnels		736	73	0
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7218	7982	7649	7307
Attenuation de recettes (FPIC, Casino jusqu'en 2017)	149	174	419	150
Charges à caractère général	1697	1795	1645	1650
Charges de personnel	3841	3811	3828	3700
Autres charges	893	835	959	1004
TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	6580	6615	6851	6504
Intérêts	317	341	341	266
Commune	292	315	315	266
Théâtre	25	26	26	0
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	6897	6956	7192	6770
EBF	366	281	275	403
CAF BRUTE	321	1026	457	537

Les recettes de la section de fonctionnement du budget principal

- **Réduction des concours de l'Etat aux collectivités confirmée.** La dotation forfaitaire (DGF) serait réduite à un montant net de 1 367 K€ (le montant exact n'est pas encore connu à ce jour). En 2016, le concours total des dotations de l'État était de 1 573 K€ (- 206 K€). Il est précisé que l'État a demandé aux communes d'affecter 128 K€ en recettes et 128 K€ en dépenses pour faire ressortir la contribution des collectivités à l'effort du redressement des finances publiques, ce qui en terme d'affichage minore la baisse de DGF.
- **Stabilité des taux d'imposition locale pour l'année 2017.** Il s'agit d'un choix fort de la municipalité de ne pas alourdir le budget des ménages par la pression fiscale malgré le contexte de diminution drastique des dotations de l'Etat. Il est retenu cependant l'hypothèse **d'une réactualisation des bases fiscales à hauteur de 0.5 %.**
- **Poursuite des réajustements communautaires,** obtenus auprès de VSV pour la dotation de solidarité à hauteur de 121 K€ et pour l'attribution de compensation pour 109 K€, soit 230 K€ de recettes en plus depuis 2016. Nos analyses prospectives invitent à la plus grande prudence sur les recettes communautaires, la nouvelle interco pouvant entraîner une redistribution qu'il est difficile d'anticiper aujourd'hui.
- **Prévision prudente des produits de services,** calqués sur le réalisé 2016 en raison notamment du maintien du service Commun « Séjour » par Châtel mais sur un périmètre réduit avec deux séjours d'organisés, en février et à l'été.

Les principaux postes de dépenses en fonctionnement du budget principal :

- **Pour les charges à caractère général (chapitre 011):** Suite aux efforts faits par les services, à une politique d'achat rigoureuse et à la poursuite d'un contrôle de gestion ciblé, les charges ont été maîtrisées sur 2016, pour atteindre 1 645 K€ de réalisés prévisionnel, contre 1 717 K€ de prévus.
- **Il est important de rappeler les économies réalisées** notamment sur l'énergie à hauteur de 12 K€ sur 2016, venant compléter les 55 K€ déjà économisés depuis 2014.
- **Pour les charges de personnel (chapitre 012) :** elles sont **diminution par rapport à 2016**. 2017 est la 1^{ère} année de « grands-départs », avec 5 départs sur les 22 prévus d'ici 2022. Les réorganisations de services et les mutualisations dans le cadre de la fusion des intercos devraient nous permettre d'atteindre une masse salariale à hauteur de 3 700 K€ fin 2017.
- **Les atténuations de recettes :** Riom Limagne et Volcans va permettre de retrouver un niveau de FPIC équivalent à 2015, soit 50 K€ pour 2017, contre 192 K€ pour 2016. Notons également l'inscription de la franchise Casino à hauteur de 100 K€, issue des accords initiaux portant sur les années 2015, 2016 et 2017.
- **Frais financiers :** il s'agit des intérêts de la dette contractée jusqu'à 2016. Le montant s'élève pour 2017 à 266 K€, une baisse par rapport à 2016 due au basculement de l'emprunt « théâtre » sur le budget théâtre et à la courbe d'extinction de la dette.

Le budget de fonctionnement 2017 sera, tout comme en 2016, contraint et serré. Les efforts faits en 2016 par l'ensemble des services, sous l'impulsion de l'équipe municipale, nous permettent aujourd'hui de prévoir un budget 2017 inspiré du réalisé 2016 ; en effet, l'atterrissage à fin 2016 démontre que les efforts imposés sont accessibles. Cependant, gardons à l'esprit que ces efforts permettent de maintenir les marges de manœuvre destinées à l'investissement.

C'est donc dans ce contexte qu'il est proposé au Conseil d'approuver une section d'investissement à hauteur de 900 K€, niveau mesuré et surtout optimisé par des demandes de subventions élargies.

1.2 LES INVESTISSEMENTS

Les crédits pour **la section d'investissement s'élèvent donc à hauteur de 900 K€**, auxquels s'ajouteront les sommes inscrites sur les budgets Eau et Assainissement à hauteur de **1 011 K€** également, soit **1 900 K€** d'investis sur Châtel en 2017.

Il faut ajouter **les reports des dépenses engagées en 2016 et non terminées d'un montant de 420 K€, soit un total inscrit de 1 320 K€.**

Le niveau d'investissement proposé s'inscrit dans la prospective financière présentée en début de mandat et qui a notamment comme objectif de contenir le niveau d'endettement de la collectivité tout en conservant une certaine dynamique des investissements pour la collectivité.

- **Les principaux projets :**

Concernant les aménagements urbains, sportifs et les espaces verts, pour 222 K€ :

- Drainage et éclairage du terrain d'honneur de football à la Vouée
- et remplacement des bordures de la piste d'athlétisme
- Rond-point d'entrée de ville
- Piscine : toile d'ombrage, portillon de sécurité

Concernant les bâtiments, pour 255 K€ :

- Mouniaude : mise à niveau de l'alarme incendie et intrusion
- Cimetières de Châtel et de St-Hippolyte : création de columbariums et réfection d'allées
- Ecole Pierre Ravel : Mise en œuvre de l'ADAP 2^{ème} TRANCHE et mise en sécurité
- Ecole de St-Hippolyte : réfection de la classe du rez-de-chaussée
- Église Sainte-Anne : Réfection des chéneaux et mise en valeur des fresques
- Mairie : aménagement de l'aile Finances/Rh

Concernant le matériel et les autres investissements, pour 80 K€ :

- Remplacement de 10 PC et informatique divers
- Mobilier administratif
- Nouveaux barnums pour les événements
- Matériel divers de nettoyage
- Matériel pédagogique aux écoles
- Équipements sportifs
- Outillage technique

Concernant les travaux de voirie, pour 241 K€ hors budgets eau & assainissement :

- Réfection partielle de trottoirs : Rue de Vichy et rue Près Clos
- Abattage d'arbres : Rue Près-Clos
- Réfection partielle de chaussée : Rue de Montaclet
Rue St-Michel d'en Haut
Parvis de l'Église
- Éclairage public : Chemin des Coulares,
Parc des Gunchères
Renouvellement annuel
- Réfection totale de chaussées et réseaux : Rue Sainte-Anne
Rue de Longpuy
(En lien avec les budgets eau & assainissement)

L'équilibrage de l'investissement :

- **Le report des recettes d'investissement 2016** : 1 053 K€ essentiellement liés au solde de subventions du théâtre ainsi qu'au mécanisme de récupération de TVA. En effet, le versement du solde de ces subventions est conditionné au paiement du solde des marchés, c'est pourquoi nous percevons nos recettes après avoir réalisé nos dépenses, d'où la nécessité d'une gestion optimale de notre trésorerie.
- **Les subventions et dotations** : elles s'élèvent globalement pour le budget 2017 à 250 K€. Il s'agit de demandes de D.E.T.R. (État), de F.I.C. (Conseil Départemental) et auprès du Conseil Régional pour le stade (100 K€)
- **Le FCTVA et la taxe d'aménagement** : en 2017 il s'agit d'un montant de 120 K€ pour le FCTVA et de 106 K€ pour la taxe d'aménagement.
- L'équilibre de la section d'investissement 2017 se fait avec un **emprunt d'équilibre 650 K€**.

En conclusion, l'équilibrage du budget s'est fait avec une anticipation prudente des ressources (fiscales et dotations de l'Etat) et en maintenant le niveau des taux d'imposition depuis 2009. La maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement permet à la collectivité de maintenir une politique d'investissement dynamique.

2. LES BUDGETS EAU ET ASSAINISSEMENT

2.1 LE FONCTIONNEMENT

EAU	2015	BP 2016	CA 2016 prévu	BP 2017
Attenuation de charges	0	0	0	
Produits de services	585	491	482	480
Autres produits	0	0	0	
TOTAL DES RECETTES GESTION COURANTE	585	491	482	480
RAP	0	0	6	
Travaux en régie	40	40	40	40
Produits exceptionnels	3	0	2	
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	628	531	530	520

Attenuation de recettes (Red Agence du bassin)	129	120	117	120
Charges à caractère général	154	157	125	140
Charges de personnel	76	76	76	126
Autres charges	0	3	24	3
TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	359	356	342	389
Intérêts	6	9	9	10
Charges exceptionnelles	59	1	41	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	424	366	392	399

EBF	266	175	180	131
CAF BRUTE	203	165	133	121

ASSAINISSEMENT	2015	BP 2016	CA 2016 prévu	BP 2017
Attenuation de charges			0	
Produits de services	169	253	322	300
Autres produits			0	
TOTAL DES RECETTES GESTION COURANTE	169	253	322	300
RAP	0		0	
Produits exceptionnels	0		0	
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	169	253	322	300

Attenuation de recettes Modernisation réseaux de collecte	0	0	0	
Charges à caractère général	87	83	98	100
Autres charges	0	2	1	1
TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	87	84	99	101
Intérêts	8	20	20	17
Charges exceptionnelles	0	2	0	1
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	95	106	119	119

EBF	82	169	223	199
CAF BRUTE	74	147	203	181

Ces 2 budgets dégagent des excédents en fonctionnement issus de la vente d'eau et du service dit de collecte.

Ce niveau de fonctionnement, auquel il faut ajouter les excédents globaux (résultats d'investissements compris) des années précédentes, permet d'envisager un programme de travaux d'ici 2020 à hauteur de 500 K€ par an et par budget, soit 1 000 K€ annuel sur ces 2 budgets.

Les investissements 2017 sur ces 2 budgets seront principalement liés aux réfections de :

- La rue Sainte-Anne
- La rue de Longpuy

2.2 LES INVESTISSEMENTS

Un programme pluriannuel de travaux, issus des diagnostics Eau et Assainissement, a été réalisé en 2016. Les conclusions débouchent sur une priorisation basée sur l'état des réseaux :

- d'eau
- d'assainissement
- pluvial
- de voirie

Années	Rues	Commune HT	Commune TTC	Eau HT	Assainissement HT	TOTAL HT
2017	Sainte Anne 2017-2018	116 K€	140 K€	201 K€	263 K€	580 K€
	Longpuy			167 K€	189 K€	356 K€
Programme de travaux optionnel à ce stade	Dr Levadoux	162 K€	195 K€	300 K€	289 K€	750 K€
	Hôtel-de-Ville	117 K€	141 K€	216 K€	209 K€	542 K€
	Mont Oriol			175 K€	192 K€	367 K€
	Gîtes de Saint-Hippolyte	En cours d'estimation				
	Commerce	117 K€	141 K€	167 K€	189 K€	473 K€
	République	79 K€	95 K€	105 K€	127 K€	311 K€
	Alfred Punett			105 K€	127 K€	232 K€
	Sardon (bas)			92 K€	106 K€	198 K€
	Charles De Gaulle, Baraduc, Angleterre	En cours d'estimation				
	TOTAL			712 K€	1 528 K€	1 691 K€

Ce programme permet de répondre à **plusieurs objectifs, priorisés** de la manière suivante :

1. Refaire les réseaux dits « fuyards » et les plus nécessaires en 1^{er}
2. Puis concentrer les efforts sur le Centre-Bourg où les réseaux sont les plus anciens et requalifier l'axe partant de la rue du Dr Levadoux jusqu'à la rue du Commerce incluse
3. Et envisager une requalification de la ceinture Baraduc - Charles de Gaulle – Angleterre en lien avec la construction du nouvel établissement thermal

Pour 2017, il est proposé au Conseil :

TRAVAUX	Eau HT	Assainissement HT	TOTAUX PAR RUE
Réfection rue Sainte Anne	201 K€	263 K€	580 K€
Réfection rue de Longpuy	167 K€	189 K€	356 K€
Reprise des branchements	80 K€		
Études reprises réseaux Gîtes	10 K€		
Travaux en régie	40 K€		
Sectorisation en RAR			
Déversoir d'orages Rond-Point de Volvic		13 K€	
Curage fossé Rue de Chambaron		8 K€	
Aménagement du carrefour rue des Charmes / Chambaron		40 K€	
TOTAUX PAR BUDGET	498 K€	513 K€	

Ces travaux sont financés par :

- les excédents reportés (qui seront votés lors des comptes administratifs)
- un recours à l'emprunt à hauteur de 260 K€ pour l'eau et 210 K€ pour l'assainissement.

Les budgets Eau et Assainissement représentent un enjeu majeur d'ici 2020.

En effet, ce sont ces 2 budgets qui vont permettre de réaliser d'importants travaux, bien que peu visibles, d'amélioration des rendements de nos réseaux, et ce avant le transfert de compétences prévu en 2020.

3. LE BUDGET THEATRE

À compter de 2017, le budget théâtre aura une section d'investissement autonome, présenté au 3.2 ci-après.

3.1 LE FONCTIONNEMENT

Destination	Chapitre	Nature	CA 2015	BP 2016	CA 2016	BP 2017
CULTURELLE	70 - Ventes prod fab, prest serv, mar	Vente places spectacle	28 290,01 €	116 869,00 €	141 950,39 €	100 000,00 €
		Commissions autoproduits	412,37 €	16 050,00 €	2 010,50 €	16 400,00 €
	74 - Subventions d'exploitation	Subventions	1 000,00 €	8 000,00 €	7 847,00 €	26 000,00 €
		Total Recettes Culturelles	29 702,38 €	140 919,00 €	151 807,89 €	142 400,00 €
	011 - Charges à caractère général	Achat spectacle	23 175,41 €	95 445,00 €	131 748,39 €	80 000,00 €
		VHR	2 549,01 €	5 479,00 €	7 415,55 €	5 000,00 €
		Technique et administratif	9 130,44 €	11 290,00 €	15 903,52 €	17 600,00 €
	Publicité et imprimés	13 008,97 €	18 500,00 €	17 236,48 €	17 500,00 €	
	Droits d'auteurs et autres taxes	3 249,41 €	17 511,00 €	8 195,66 €	13 300,00 €	
	Total Dépenses Culturelles	51 113,24 €	148 225,00 €	180 499,60 €	133 400,00 €	
	Résultat Culturel	-21 410,86 €	-7 306,00 €	-28 691,71 €	9 000,00 €	
ECONOMIQUE	70 - Ventes prod fab, prest serv, mar	Vente prestations	15 063,33 €	26 289,00 €		20 000,00 €
		Locations	2 647,60 €	17 458,00 €	16 986,21 €	5 000,00 €
		Total Recettes Economiques	17 710,93 €	43 747,00 €	16 986,21 €	25 000,00 €
	011 - Charges à caractère général	Achat spectacle		24 500,00 €		15 000,00 €
		Technique et administratif	302,70 €	448,00 €	575,84 €	1 200,00 €
		Publicité et imprimés	905,00 €	2 000,00 €	2 343,28 €	1 000,00 €
		Prestations annexes	277,82 €		168,48 €	300,00 €
	Total dépenses Economiques	1 485,52 €	26 948,00 €	3 087,60 €	17 500,00 €	
	Résultat Economique	16 225,41 €	16 799,00 €	13 898,61 €	7 500,00 €	
EVENEMENT VILLE	011 - Charges à caractère général	Réceptions	1 959,59 €	1 250,00 €		1 000,00 €
		Technique et administratif	1 229,78 €	250,00 €	3 297,95 €	
		Total Dépense Evènement Ville	3 189,37 €	1 500,00 €	3 297,95 €	1 000,00 €
	Résultat Evènement Ville	-3 189,37 €	-1 500,00 €	-3 297,95 €	-1 000,00 €	
FONCTIONNEMENT GENERALE	013 - Atténuations de charges	Remboursement contrat aidé et IJ	1 332,58 €	7 995,48 €	4 407,94 €	8 000,00 €
	74 - Subventions d'exploitation	Subventions	0,00 €			
	74 - Subventions d'exploitation	Subvention de fonctionnement	76 561,72 €	253 726,00 €	253 726,00 €	183 000,00 €
	74 - Subventions d'exploitation	Subvention d'équilibre emprunt				73 799,95 €
	77 - Produits exceptionnels	Dons	94,17 €			
		Total Recettes Fonctionnement Général	77 988,47 €	261 721,48 €	258 133,94 €	264 799,95 €
	011 - Charges à caractère général	Energie et eau	13 388,71 €	33 500,00 €	15 188,50 €	20 000,00 €
		Fourniture entretien et technique	1 790,37 €	22 000,00 €	14 579,30 €	10 000,00 €
		Administratif	3 637,53 €	2 640,00 €	866,81 €	1 350,00 €
		Entretien et maintenance	5 683,00 €	12 240,00 €	17 234,82 €	19 400,00 €
		Frais agents	542,50 €	500,00 €	1 594,01 €	500,00 €
		Standard et téléphonie	1 321,64 €	4 075,00 €	3 126,73 €	5 500,00 €
	012 - Charg. pers. et frais assimilés	Charges de personnel	60 962,41 €	120 435,00 €	115 184,99 €	120 435,00 €
	Total dépenses Fonctionnement Général	87 326,16 €	195 390,00 €	167 775,16 €	177 185,00 €	
	Résultat Fonctionnement Général	-9 337,69 €	66 331,48 €	90 358,78 €	87 614,95 €	
EXCEPTIONNEL	Résultat Evènement Exceptionnel		-51 182,63 €	0,00 €	-1 233,97 €	0,00 €
SOCIAL	70 - Ventes prod fab, prest serv, mar	Locations			403,00 €	
		Total Recettes Social	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	011 - Charges à caractère général	Achat spectacle	1 465,00 €			
	011 - Charges à caractère général	Réceptions			18,59 €	
	011 - Charges à caractère général	Technique et administratif	314,78 €	1 960,00 €	1 695,15 €	
		Total Dépenses Social	1 779,78 €	1 960,00 €	1 713,74 €	0,00 €
	Résultat Social	-1 779,78 €	-1 960,00 €	-1 713,74 €	0,00 €	
			-70 674,92 €	72 364,48 €	69 320,02 €	103 114,95 €
Excédent Brut de fonctionnement			-70 674,92 €	72 364,48 €	69 320,02 €	103 114,95 €
	Intérêts		0,00 €	0,00 €	0,00 €	24 926,92 €
	Théâtre travaux					24 926,92 €
	Théâtre emprunt post-travaux					
CAF BRUTE			-70 674,92 €	72 364,48 €	69 320,02 €	78 188,03 €
	Capital		0,00 €	0,00 €	0,00 €	48 873,03 €
	Théâtre travaux					48 873,03 €
	Théâtre emprunt post-travaux					
Capacité à investir avant emprunt			-70 674,92 €	72 364,48 €	69 320,02 €	29 315,00 €

Concernant le fonctionnement, **l'atterrissage 2016 traduit** :

- Un succès de fréquentation très net avec des recettes de vente de spectacles supérieures au prévu, qui s'accompagnent de dépenses complémentaires destinés à poursuivre le lancement de cet équipement fédérateur pour la ville.
- Un bilan « économique » insuffisant, qu'il convient de lier à la fermeture du Splendid, seul établissement en mesure d'accueillir un grand nombre de personnes pour la restauration. Sur ce point, une réouverture est prévue lors du 1^{er} trimestre 2017 suite aux travaux de mise en conformité réalisés.
- Un fonctionnement courant bien maîtrisé, avec des dépenses inférieures au prévisionnel.

Pour 2017, les grands axes sont :

- Un réajustement du nombre de spectacles par saison, pour optimiser la lisibilité culturelle et contenir les charges à caractère général.
- Relancer le volet « économique » en accueillant plus d'entreprises.
- Maintenir et stabiliser le fonctionnement général de l'équipement.

3.2 L'INVESTISSEMENT

Il est proposé au Conseil de bâtir cette 1^{ère} section d'investissement à hauteur de 50 K€.

Les bons résultats budgétaires de l'année 2016, incrémentés de l'emprunt théâtre (25 K€ d'intérêts et 49 K€ de capital) à partir de 2017, autorisent un niveau d'investissement de 50 K€, dont 30 K€ issus du fonctionnement, et 20 K€ par un nouvel emprunt qui serait débloqué dans un 2nd temps si des besoins urgents apparaissaient.

L'équipement du Théâtre commence à pouvoir être analysé de manière stable, après 1 saison complète. Les 1ers indicateurs sont positifs, notamment sur les charges à caractère général. Reste à poursuivre les efforts, tant sur le plan de gestion que sur la reconnaissance de ce lieux comme véritable scène culturelle ; un 1^{er} pas pourrait être franchi avec l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 18 K€ par le Conseil Régional, au titre de son inscription comme scène régionale.

4. LE BUDGET SOURCES

SOURCES	2015	BP 2016	CA 2016	RAR 2016	2017
Autres produits	15	20	20		20
TOTAL DES RECETTES GESTION COURANTE	15	20	20		20
RAP					
Produits exceptionnels					
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	15	20	20		20
Charges à caractère général (suivi annuel ressource)	7	10	17		8
Autres charges	0				
TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	7	10	17		8
Intérêts	4	5	5		5
Charges exceptionnelles					
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	10	15	21		13
EBF	8	10	3		12
CAF BRUTE	5	5	- 1		7

4.1 LE FONCTIONNEMENT

Alimenté par les 20 K€ annuel de location des sources, la section de fonctionnement porte le suivi annuel de la ressource thermale assuré par Arcagée ainsi que les analyses de l'eau.

4.2 L'INVESTISSEMENT

Pour 2017, la section d'investissement sera dans un 1^{er} temps construite avec les dossiers courants pour 40 K€, à savoir :

- L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le dossier d'actualisation d'autorisation de prélèvement de l'eau thermale auprès de l'ARS.
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la sécurisation des sources Germaine, Deval et Miraton.
- Les travaux de mise en sécurité de ces dernières (carrelages, étanchéité,...).

Le budget est un poste clé de notre investissement de demain. En effet, il recevra les produits de la vente de l'eau dans le cadre du contrat de fourniture de l'eau thermale à FT, avec des recettes escomptées à plus ou moins 200 000 euros par an, après la période de franchise, qui viendront alimenter le budget principal à partir de 2022-2023. Il pourrait être largement revu au cours de l'année dans le cadre des travaux de l'établissement thermal avec l'inscription des travaux de création d'un nouveau réseau thermal.

7. VOTE DES SUBVENTIONS 2017

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Comme chaque année, la Municipalité soutient la vie associative à Châtel-Guyon composée d'environ 80 associations qui œuvrent dans les domaines culture, sport, patrimonial, patriotique et touristique. En 2017, le montant global s'élève à 200 000 euros, montant identique à celui de 2016.

Les commissions Sport, Jeunesse, Affaires scolaires et Culture, Animation ont examiné les principes généraux d'attribution, affiné les critères et déterminé les montants proposés, notamment en privilégiant les associations qui œuvrent auprès de la jeunesse.

En complément des subventions du tissu associatif local, l'action municipale se poursuit d'une part autour d'organisation d'évènements, et d'autre part pour des associations qui assurent des missions régulières de services aux personnes.

Pour 2017, en terme de soutien à aux évènements, il est proposé à l'assemblée, de maintenir à 10 000 euros la subvention pour le Tour d'Auvergne, et préserver 20 000 euros pour Jazz aux Sources.

En ce qui concerne les subventions aux associations qui assument des missions régulières en termes de services à la personne, malgré le contexte financier difficile, il est proposé de maintenir le soutien de la Commune à hauteur de 38 000 euros pour l'Ecole de Musique et de 5 500 euros pour la Bibliothèque Pour Tous.

Enfin conformément à l'obligation légale pour la Commune de contribuer au financement de l'école privée en fonction du nombre d'enfants Châtel-Guyonnais inscrits dans cette école, la subvention s'élèverait cette année à 90 830 euros, cette participation étant calculée en fonction d'un coût par enfant scolarisé.

Il sera donc proposé au Conseil Municipal d'approuver les montants proposés dans le tableau ci-après.

ADOPTÉS À LA MAJORITÉ,

AVEC 25 VOIX POUR,

ET 2 ABSTENTIONS (F. CHEVILLE ET G. VEILLET)

ÉTANT PRÉCISÉ QUE LES MEMBRES D'ASSOCIATIONS N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS QUI LES CONCERNENT.

ASSOCIATIONS SPORTIVES	SUBVENTIONS 2017
AIKIDO	210 €
ARCHERS	700 €
ARVERNE OUTDOOR	500 €
AS COLLEGE	450 €
ATHLETIC CLUB	730 €
BADMINTON	1 000 €
BOULES LYONNAISES	150 €
CAPOEIRA	700 €
CHASSE ST HIPPO	150 €
CHASSE CHATEL	150 €
CŒUR D ECOLE	150 €
FCPE	150 €
FOOT	5 320 €
GIPE	150 €
GYM DETENTE	150 €
HAND	1 000 €
JUDO	800 €
LES VIES DANSENT	250 €
LIBRE EXPRESSION	500 €
PECHE SANS SOUCI	150 €
TEAM CYCLISTE	900 €
TENNIS	1 400 €
TIR A LA CIBLE	300 €
TWIRLING	350 €
XV AVENIR CLUB	1 000 €
VIGILANTE	1 200 €
TOTAL	18 510 €

ASSOCIATIONS CULTURELLES	SUBVENTIONS 2017
ECOLE DE MUSIQUE	38 000,00 €
BIBLIOTHEQUE	5 500,00 €
ADEP	250 €
PATRIMOINE ET RENOUVEAU	300 €
CHATEL ACT	150 €
CHŒUR D HOMMES	300 €
CHORALE STE ANNE	300 €
CLC	1 200 €
DANSEURS BRAYAUDS	200 €
LIBERTY FLOR	300 €
TOTAL	46 500 €

AUTRES EVENEMENTS	SUBVENTIONS 2017
PRIX LUCIEN GACHON	150,00 €
JAZZ AUX SOURCES	20 000,00 €
TOTAL	20 150,00 €

SOCIAL	SUBVENTIONS 2017
AMICALE ENTRAIDE POMPIERS	1 500 €
ADAPEI	100 €
ANCINES AFN	300 €
ACPGCATM	300 €
COOPERATIVE SCOLAIRE PIERRE RAVEL	345 €
CLUB DE L AMITIE CHATEL GUYON	675 €
CLUB VERMEIL ST HIPPOLYTE	540 €
PARALYSES DE France	150 €
SYNDICAT FO	100 €
TOUR D'AUVERGNE	10 000 €
ECOLE JEANNE D'ARC	90 830 €
CSPSM	12 000 €
TOTAL	116 840,00 €

TOTAL GENERAL 2017	202 000,00 €
---------------------------	---------------------

8. MISE À DISPOSITION DE LA BILLETTERIE DU THÉÂTRE LE CADRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FRANCE-QUÉBEC

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

France Québec organise son Assemblée Générale à Châtel-Guyon du 25 au 28 mai prochains.

Dans ce cadre, l'association programme un spectacle au Théâtre le jeudi 25 mai à 20h30, intitulé « Souffle ». Il s'agit d'un concert de l'artiste québécois Martin FERRON, agrémenté de dessins sur sable, dans le cadre de la tournée « Souffle francophone ».

La billetterie est confiée au Théâtre, pour le compte de l'association. Il est donc nécessaire de faire voter les tarifs suivants, décidés par l'Association France-Québec :

Pleins tarifs :	15€
Tarifs adhérents France Québec :	13€
Tarifs enfants de – 12 ans compris :	8€

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL COMMUNAL

9. ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS SUITE À UN RECLASSEMENT NATIONAL

RAPPORTEUR : M. SERGE BRIOT

Le décret n° 2016-594 du 12 mai 2016 met en œuvre le protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations (P.P.C.R.) et crée un nouvel espace statutaire (N.E.S.). Toutes les catégories sont impactées et de nombreux cadres d'emplois concernés, notamment ceux qui comprenaient 4 grades d'emplois. Il s'agit d'un reclassement.

Synthétiquement, l'impact de la réforme est le suivant :

AVANT LA REFORME			APRES LA REFORME – AU 1 ^{er} janvier 2017
Catégorie	Cadre d'emploi	Grades	Grades
C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe
		Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe
		Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique
		Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	

L'ensemble des cadres d'emplois comptent désormais 3 grades au lieu de 4 précédemment. Cela entraîne un reclassement indiciaire des agents concernés, par la fusion des 2 grades inférieurs en 1 seul et unique grade.

Il convient donc d'actualiser le tableau des effectifs en conséquence, comme proposé ci-dessous.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Tableau des effectifs après
décision du Conseil
Municipal du 31.01.2017

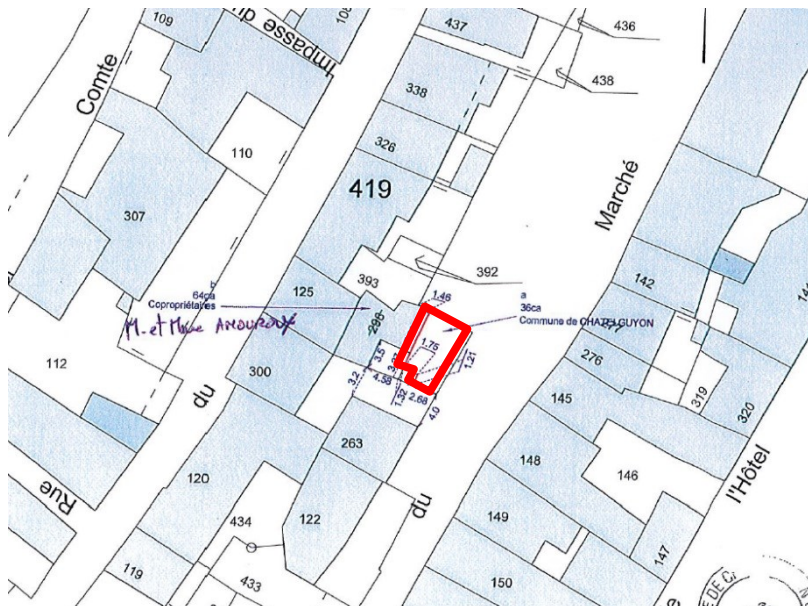
		ouverts	pourvus
DGS			
DGS	TC	1	1
ATTACHE PPAL	TC	0	0
ATTACHE	TC	3	3
REDACTEUR	TC	2	2
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2ème cl	TC	3	3
ADJOINT ADMINISTRATIF	TC	7	7
SOUS TOTAL		16	16
FILIERE ANIMATION			
ANIMATEUR PPAL 2ème cl	TC	2	2
ANIMATEUR	TC	0	0
ADJOINT ANIMATION PPAL 2ème cl	TC	2	2
ADJOINT ANIMATION	TC	4	4
ADJOINT ANIMATION	mi-tps	0	0
SOUS TOTAL		8	8
FILIERE CULTURELLE			
ASSISTANT D'ENSEIGT ART. PPAL 1ère CL	TC	1	1
ASSISTANT D'ENSEIGT ART. PPAL 2ème CL	TC	0	0
SOUS TOTAL		1	1
FILIERE SPORTIVE			
CONSEILLER DES APS	TC	0	0
EDUCATEUR PRINCIPAL DE 1ère cl DES APS	TNC	1	1
EDUCATEUR PRINCIPAL DE 2ème cl DES APS	TC	0	0
EDUCATEUR DES APS	TC	1	1
EDUCATEUR DES APS	TNC	1	1
SOUS TOTAL		3	3
FILIERE TECHNIQUE			
INGENIEUR PPAL DE 2ème cl	TC	1	1
INGENIEUR	TC	0	0
TECHNICIEN PPAL DE 1ère CL	TC	2	2
TECHNICIEN PPAL DE 2ème CL	TC	0	0
TECHNICIEN	TC	0	0
AGENT DE MAITRISE PPAL	TC	4	4
AGENT DE MAITRISE	TC	0	0
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ère cl	TC	16	16
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2ème cl	TC	20	20
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2ème cl	TNC	1	1
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2ème cl	Mi-tps	1	1
ADJOINT TECHNIQUE	TC	13	13
ADJOINT TECHNIQUE	TNC	2	2
ADJOINT TECHNIQUE	Mi-tps	2	2
SOUS TOTAL		62	62
FILIERE POLICE			
BRIGADIER CHEF PPAL	TC	1	1
BRIGADIER	TC	1	1
SOUS TOTAL		2	2
FILIERE MEDICO SOCIALE			
ATSEM PPAL 2ème cl	TC	3	3
ATSEM PPAL 2ème cl	TNC	1	1
ATSEM	TC	2	2
ATSEM	TNC	0	0
SOUS TOTAL		6	6
		98	98

+ 1 poste de créer en agent technique.

10. ACHAT D'UN DÉLAISSÉ DE VOIRIE SITUÉ RUE DU MARCHÉ – PARCELLE AN 298 DE 36 M²

Rapporteur : M. Dominique RAVEL

Afin de régulariser une erreur cadastrale issue de ventes successives, la ville de Châtel-Guyon souhaite acquérir la parcelle AN 298, d'une superficie totale de 36 m². Cette parcelle sera ensuite classer dans le domaine public communal, et donc affectées à usage de voirie.



Il est proposé au Conseil :

- D'approuver l'achat de la parcelle AN 298 au prix de 20€ / m², soit 720 €.
- De désigner Danielle FAURE-IMBERT pour la signature de l'acte de cession en la forme administrative.
- D'approuver le passage de ces deux parcelles, du domaine privé communal au domaine public communal, après acquisition.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Maire clôt la séance à 21h40

Compte-rendu établi à Châtel-Guyon, le vendredi 3 février 2017,
Frédéric BONNICHON,
Maire de Châtel-Guyon

